

ELINGAGE

Article R4323-47 du Code du Travail :

Les accessoires de levage sont choisis et utilisés en fonction des charges à manutentionner, des points de préhension, du dispositif d'accrochage, des conditions atmosphériques, et compte tenu du mode et de la configuration d'élingage.



Au travers de cette formation, les participants auront l'occasion d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques afin de réaliser l'élingage des charges dans les règles de l'art. Ils seront aussi capables de choisir les élingues et accessoires adéquates.

OBTENIR UN DEVIS

PUBLIC :

Conducteurs d'engins de levage,
chefs d'équipes et
personnels ouvriers

NOMBRE DE PERSONNES :

6 à 12 personnes

DUREE :

Nous consulter pour une étude
personnalisée.

DEROULEMENT :

Approche théorique en salle,
et mise en application
sur le terrain

LIEUX

Sur chantier ou dépôt

OUTILS PEDAGOGIQUES :

Films, diaporamas,
et exercices pratiques

PROGRAMME

THEORIE

- Les accidents et leurs conséquences
- Les engins de levage
- Les accessoires de levage
- Les élingues, sangles, câbles...
- Les méthodes d'élingage
- Vérification des élingues
- La C.M.U, et calcul de charges
- Exercices théoriques d'application
- Les gestes de commandement au grutier
- Les EPI de l'élingueur

PRATIQUE

- Mise en application pratique sur le terrain
- Restitution en salle

TEST FINAL D'EVALUATION